

COMMUNAUTE DE COMMUNES MACONNAIS - VAL DE SAONE



COMPTE-RENDU DU CONSEIL DE COMMUNAUTE du Mardi 9 Septembre 2008 Cruzille à 18 h 30

Le Conseil de la Communauté de Communes du Mâconnais - Val de Saône s'est réuni à Cruzille.

Etaient Présents : Mmes CLEMENT, GUICHARD, CHEVALIER, DREVET, BUE, CANITROT et Mrs PENOT, DEDIENNE, CHEVALIER, CONRY, COFFIGNY, GALEA, DUBOIS, DUMONT, PHILIPPON, SURGAND, PEULET, PERRIN, CHERVIER, GOYARD, MORNAND, CORSIN, PRUDENT et BALDASSINI.

1 – Dojo de LUGNY

Planning d'utilisation :

Une réunion a eu lieu le 29 Juillet pour définir le planning d'utilisation du dojo pour l'année scolaire 2008 – 2009. Tous les utilisateurs étaient présents excepté le collège Victor Hugo de Lugny. La répartition des plages horaires s'est déroulée sans problèmes. Il reste un créneau disponible le samedi après midi, les associations intéressées sont invitées à contacter la Communauté de Communes.

Jumelage Quiliano :

Madame CLEMENT procède à la lecture d'un courrier adressé par le Maire de Quiliano, ville italienne de 5 000 habitants située au bord de la Méditerranée. Il propose un échange culturel sous la forme d'un jumelage afin de renforcer les échanges et les liens existants entre les clubs de judo de Quiliano et Lugny.

Monsieur Jean Christophe BALDASSINI, Président du Club de judo de Lugny explique que des échanges ont lieu chaque année depuis 2002 entre les deux clubs jumelés depuis 2007. En Août 2008, 16 italiens ont participé au stage de Lugny.

Les communes de Lugny, Saint Albain et Montbellet, forts de leurs expériences respectives encouragent vivement cette expérience mais expliquent qu'ils ont parfois été confrontés à quelques difficultés pour faire vivre leur jumelage (besoin important d'Hommes, coût important, difficulté de la langue). Le Conseil est favorable à la création d'un jumelage, une rencontre aura lieu avec le Maire de Quiliano lors de sa prochaine visite à Lugny.

2 – Micro Crèche Cruzille

Le bilan financier de l'opération sera présenté au prochain Conseil.

Personnel :

Beaucoup de candidatures ont été adressées, les entretiens d'embauche ont eu lieu en juillet. Deux personnes ont été embauchées au 1^{er} Septembre en contrat à durée déterminée jusqu'au 31 Décembre : l'une réalise 35 heures hebdomadaire, la seconde 25 heures.

A compter du 16 Septembre, les besoins du services (plus de 3 enfants seront présents) nécessitent la présence de deux personnes simultanément. Pour couvrir l'amplitude horaire de la semaine, l'embauche d'une troisième personne s'avère nécessaire. La 3^e personne recrutée sera polyvalente, elle pourra en cas de besoin, intervenir dans les autres structures enfance et jeunesse.

L'inauguration de la Micro Crèche se tiendra en Octobre.

Honoraires Madame RATTEZ :

Madame CLEMENT fait part du courrier de Madame RATTEZ qui sollicite une revalorisation du montant de ses honoraires. En effet, en Novembre 2007, compte tenu de l'estimation du montant des travaux, Madame RATTEZ avait établi une proposition à 3 954,04 € TTC laquelle avait été acceptée par le Président. Le dossier a ensuite été repris par un autre Médecin du Conseil Général, Monsieur LOUIS qui a demandé la mise en place d'un WC pour personne à mobilité réduite. Les travaux supplémentaires ayant entraîné une augmentation du coût total des travaux, la nouvelle proposition d'honoraires de Madame RATTEZ s'élève à 5 090,04 € TTC.

Le Conseil accepte cette nouvelle proposition.

3 - Plans d'eau Fleurville :

Location chasse aux gibiers d'eau :

Un habitant de Fleurville a adressé un courrier pour recueillir des informations sur une éventuelle location du plan d'eau pour pratiquer la chasse aux gibiers d'eau. Des contacts ont été pris avec la Préfecture et la Direction Départementale de l'Agriculture et de la Forêt, la Communauté de Communes étant propriétaire, la décision d'accepter ou de refuser cette pratique lui appartient. En cas d'acceptation, il conviendrait d'établir un bail de location. Pour des raisons de sécurité, les membres du Conseil ne sont pas favorables à la location du plan d'eau pour la chasse.

Fauchage des plans d'eau :

Lors du dernier conseil, il avait été décidé de demander des devis pour le fauchage des abords du plan d'eau. Deux entreprises ont répondu. Cependant, un mail de la DRI a été envoyée en Mairie de Fleurville pour signaler la présence d'une plante nommée « Ambrosie » et indiquer qu'il ne fallait pas faucher mais plutôt traiter. Monsieur PEULET rencontrera des personnes de la DRI pour avoir des renseignements complémentaires le 18.09.08.

Rencontre avec les associations de pêcheurs le 28.06.08 :

Les associations de pêcheurs proposent de réaliser l'entretien des abords du plan d'eau avec des friches contrôlées, en contrepartie, elles bénéficieraient du droit de pêche.

La Présidente propose d'établir une convention précaire d'un an. Madame DREVET qui est favorable à cette décision, souhaiterait qu'il s'agisse d'une convention non exclusive en prévision de l'aménagement du plan d'eau de Montbellet de manière à ne pas « bloquer » l'accès au plan d'eau à d'autres associations. Les membres du Conseil autorisent la Présidente à signer la convention qui sera rédigée prochainement.

4 – Logements intercommunaux

Les deux logements sont loués depuis le début du mois d'Août.

Le Conseil accepte l'avenant n°1 de l'entreprise LM CHAUFFAGE : TVA ramenée à 5,5 % au lieu de 19,6 %, moins value de 1 953,74 €.

5 – Création poste Adjoint d'Animation 2^e Classe

Suite à la diminution du temps de travail d'un agent, le Conseil de Communauté accepte de créer un poste d'Adjoint d'Animation de 2^e Classe à raison de 14 heures hebdomadaire à compter du 15 Septembre 2008. Le poste sera pourvu par un agent en contrat à durée déterminée qui assure les remplacements des agents du Multi Accueil depuis 2004 (congé maternité, congé parental, congés maladie...).

6 – Déchets

Points d'Apports Volontaires :

Compte tenu des mauvais résultats des dernières caractérisations, une réunion de la commission déchets sera organisée. Les membres de la commission réfléchiront sur les actions à mener pour réduire les erreurs de tri. Monsieur PREUDENT se rendra à la prochaine caractérisation le 25 Septembre prochain. Des devis ont été demandés à plusieurs entreprises pour l'achat de colonnes de Points d'Apports Volontaires.

Déchetterie :

Monsieur BALDASSINI demande si une réflexion sur la création d'une seconde déchetterie ne serait pas envisageable en raison de la distance entre Cruzille et Péronne. Il fait part également des incivilités de certains citoyens qui déposent leurs déchets dans la nature. Certains élus pensent qu'avant de réfléchir à une seconde déchetterie, il serait plus judicieux d'ouvrir davantage celle de Péronne. Un bilan financier du coût de la déchetterie de Péronne sera réalisé, une étude sur le coût d'une déchetterie mobile sera menée en parallèle. Madame CLEMENT et Monsieur ROBELIN rencontreront Monsieur BUELLET de BOURGOGNE DECHETS SERVICES qui gère notre déchetterie.

Collecte Ordures Ménagères :

Messieurs SURGAND et MORNAND souhaiteraient savoir si l'entreprise LBDI pourrait éventuellement proposer un passage supplémentaire dans la semaine pour collecter les déchets des restaurateurs.

Suite au changement de prestataire, certaines communes ont constaté des oublis, des poubelles cassées, d'autres soulignent la réactivité de la société suite aux problèmes signalés. Un courrier sera envoyé à la société LBDI pour lui demander une plus grande vigilance lors de la manipulation des bacs roulants.

7 – Réunion sur la téléassistance

Peu de personnes ont assisté à la réunion sur la téléassistance.

8 – Rencontre Jean-Paul RULLIERE

Messieurs Bernard ROBELIN et André PEULET ont rencontré Monsieur Jean-Paul RULLIERE le 22 Juillet dernier. Monsieur PEULET précise qu'en 2009, ce théâtre pourrait fêter ses 30 ans. Monsieur MORNAND pense qu'il s'agit d'un problème intercommunal. Le théâtre appartenant à un particulier Monsieur PENOT estime qu'il est difficile de se prononcer sur l'attribution d'une aide. Monsieur GOYARD avait comme l'ensemble des Maires, reçu Monsieur RULLIERE qui lui avait expliqué qu'une lettre de soutien lui permettrait de présenter le dossier au Département et à la Région. Le prochain Conseil de Communauté se déroulera au théâtre de Champvent où Monsieur RULLIERE interviendra pour apporter des informations complémentaires sur la situation du théâtre.

9 – Soutien Solidarité Sambre

La Présidente lit la note de l'Association des Maires concernant la possibilité d'effectuer des dons en faveur des sinistrés de la Tornade. La Communauté de Communes ne donne pas suite : certains élus font écho à de malheureuses expériences antérieures, d'autres estiment qu'il y a état de catastrophes naturelles et par voie de conséquences il revient à l'Etat de prendre en charge les dépenses.

10 – Questions diverses

Projet A De TouRE :

La commission Environnement a rencontré Mathilde NIEUL d'A De TouRE qui a présenté l'ébauche du cahier des charges de la Maison de Tourisme. La commission a souhaité modifier plusieurs éléments. Ce cahier des charges sera examiné par les membres du Conseil de Communauté qui le valideront avant de lancer la mise en concurrence pour la recherche d'un Maître d'œuvre.

Garderie périscolaire – élèves transportés Lugny :

La garderie des élèves transportés fréquentant l'école de Lugny est devenue communale depuis la rentrée. Les deux salles accueillant les enfants des deux garderies se trouvent l'une à côté de l'autre. La garderie périscolaire compte moins d'inscrits que la garderie « élèves transportés » alors qu'elle se trouve dans une salle dont la superficie est plus grande. Monsieur CONRY souhaiterait que les deux garderies soient regroupées. Pour des raisons de responsabilité, cela est impossible. La Présidente rappelle que la garderie élèves transportés dure environ 20 minutes matin et soir tandis que la garderie périscolaire est ouverte 1 h 30 le matin et 2 h le soir. Madame CLEMENT et Monsieur DEDIENNE verront avec Monsieur CONRY pour tenter de trouver une solution la plus adaptée possible.

La Présidente
Patricia CLEMENT